

Manager qualité hygiène sécurité environnement

RNCP36633 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	200r, 343, 340r
Formacode(s)	31407, 31436, 31449
Code(s) ROME	H1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/07/2022
Date d'échéance	01/07/2025

Certificateur(s)

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA FORMATION · SIRET : 33037752400047

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CFAI REGION NORD PAS-DE-CALAIS	30048880600120	Former et organiser l'évaluation
COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL	42072056700122	Former et organiser l'évaluation
COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL	42072056700171	Former et organiser l'évaluation
COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL	42072056700197	Former et organiser l'évaluation
COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL	42072056700262	Former et organiser l'évaluation
COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL	42072056700304	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUP FORMATION FRUITS LEGUMES	39282033800029	Former et organiser l'évaluation
POLE FORMATION DES INDUSTRIES TECHNOLOGIQUES	35250115900011	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La pression exercée par les clients en matière de sécurité et les réglementations conduisent le management des entreprises à engager ou renforcer leur démarche Qualité dont les objectifs stratégiques tendent à faire certifier simultanément trois dispositifs qualité:

- Le management proprement dit de la qualité selon le référentiel ISO 9001 : 2015 dirigé vers le client et le respect de la conformité du produit fourni, par le biais de l'assurance qualité (AQ)
- La protection de l'environnement selon le référentiel ISO 14001 : 2018 concernant le respect de la réglementation de la préservation de l'environnement (air, eau, sol, bruit...) par une norme d'amélioration des dispositions environnementales
- La santé et la sécurité au travail ISO 45001 : 2018 (Mars 2021) centrée sur la prévention et l'amélioration des dispositifs d'hygiène et de sécurité de l'ensemble des salariés d'une entreprise, du personnel des sous-traitants, du personnel des entreprises clientes, la protection des employés ainsi que de toute autre personne exposée des

dangers causés par les activités de l'entreprise.

Dans un contexte de profond changement du monde du travail intégrant des méthodes de travail de plus en plus complexes, les conditions de travail entrent elles aussi en évolution faisant apparaître de nouveaux types de risques. Il est donc devenu nécessaire d'avoir une approche renouvelée de la santé et de la sécurité au travail. Des méthodologies adaptées sont à établir, permettant aux entreprises de mettre en place une organisation interne structurée pour gérer efficacement la protection des personnes et des biens et mettre en place des mesures de prévention adaptées à leurs activités.

ACTIVITÉS VISÉES

La logique du PDCA (Plan, Do, Check, Act) permet de décrire de manière structurée les activités dans lesquelles le manager QHSE est engagé au cœur de la logique processus.

Des activités de planification Évaluer la situation : diagnostic qualité, analyse environnementale, évaluation des risques professionnels, diagnostic RH / sociétal ; Se tenir informé de l'évolution des référentiels de management (ISO 26000, ISO 9001, Label Diversité, ...) ; Planifier les actions issues de ces évaluations pour assurer la mise en œuvre ou l'amélioration des systèmes de management ; Contribuer à la définition de l'organisation et des politiques / objectifs d'entreprise (qualité, sécurité, environnement, RH, développement durable, Achats, etc. ...) Réaliser ou améliorer l'approche processus. Définir les processus, leurs interactions et les conditions de maîtrise. Planifier l'amélioration du système de management (audits, surveillance, réunions, actions d'amélioration, ...) ; Établir ou entretenir les relations avec les différentes institutions représentatives et les organismes tierce partie (CHSCT, syndicats, délégués du personnel, comité d'entreprise, certificateur, organismes de contrôle, institutionnels, médecine du travail, ...).

Des activités de réalisation Etablir ou améliorer la documentation définissant les modalités organisationnelles (procédures, modes opératoires, ...) ; Mettre en œuvre et suivre la prévention des risques (environnement et sécurité) ; Gérer les non-conformités, les dysfonctionnements internes, les réclamations clients et celles des parties intéressées ; Piloter l'amélioration au travers des actions correctives et préventives ; Rendre compte à la direction des performances du système de management ; Contribuer à l'amélioration continue ; Participer à la gestion des accidents ou aux situations d'urgence ; Animer l'équipe des acteurs du système (pilotes de processus, auditeurs, correspondants, ...) ; Impliquer et sensibiliser les collaborateurs sur la satisfaction des clients, le respect de l'environnement et la prévention des risques pour la santé et la sécurité

Des activités de surveillance et de mesure Déployer le programme des audits, réaliser ou faire réaliser les audits ; Suivre les actions correctives et préventives et évaluer leur efficacité ; Mesurer la satisfaction des clients et des parties intéressées (retours d'expériences, enquêtes de satisfaction...) ; Synthétiser et analyser les données collectées (indicateurs, suivi des non-conformités et actions d'amélioration) ; Surveiller la conformité des produits ou des prestations ; Évaluer la performance globale des processus et du système

Des activités d'amélioration continue Présenter la synthèse des performances à la direction et aux pilotes de processus ; Faire des propositions d'améliorations et de prévention ; Mesurer l'efficacité et/ou l'efficience des actions entreprises.

Afin d'assumer toutes ces missions, le manager QHSE doit disposer d'un certain nombre de qualités personnelles et de compétences.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conception et négociation de la politique QHSE de l'entreprise :

En charge de l'élaboration de la politique QHSE et de la définition du plan de pilotage avec la direction générale et, en accord avec les objectifs (production, développement durable, etc.) et les contraintes de l'entreprise, les réglementations, les demandes des clients, le Manager/responsable QHSE articule et négocie la politique QHSE de l'entreprise en prenant en compte : les objectifs, les moyens, le budget, la veille technologique, concurrentielle et environnementale et en assurant personnellement la rédaction des processus, des procédures et des instructions à suivre et l'intégration des référentiels dans un SMI.

Elaboration et gestion du déploiement du système de management QHSE :

Pour assurer la réalisation opérationnelle de sa mission de prévention des risques hygiène et sécurité et veiller au respect de la politique de santé au travail, le Manager/responsable QHSE définit sa stratégie opérationnelle en articulant : la définition et le choix des méthodes et des outils pour améliorer les produits, les processus, la sécurité, la prévention des risques et la préservation de l'environnement, la politique de formation des cadres et des techniciens, la sensibilisation du personnel, l'animation de réunions pour recueillir les problèmes et trouver des solutions, la préparation des audits internes et externes (fournisseurs, etc.), le reporting suite aux visites de chantiers et aux audits.

Management des équipes internes et des acteurs externes de la politique QHSE

En exerçant son leadership, le manager QHSE joue un rôle décisif dans la prévention des risques sur le lieu de travail. Il positionne le système QHSE comme un point stratégique de l'entreprise. Pour améliorer la performance QHSE au sein d'une entreprise il met en œuvre un management visible, fort et impliquant à tous les niveaux lui permettant d'obtenir les informations, de prendre des avis et les décisions adaptées. Il s'assure que les autres managers ont une image précise du profil des risques de l'entreprise, il donne l'exemple et démontre l'intégrité de son leadership en suivant les règles QHSE à la lettre. Il définit, programme, et surveille de manière proactive les responsabilités et les devoirs des divers acteurs dans la prévention et la gestion des risques QHSE. Il s'assure que le système QHSE fait partie intégrante de la pérennité de l'entreprise et de sa stratégie en termes de responsabilité sociale ; encouragé par toute la chaîne logistique.

Animation et mise en œuvre d'un système de management global de l'environnement

Pour mener son analyse et apprécier la qualité de la mise en œuvre, le Manager/responsable QHSE mène une veille continue sur l'environnement réglementaire et les meilleures pratiques sur lesquels il étalonne sa pratique, il veille à la conformité des procédures avec le cahier des charges et les normes en vigueur, assure la traçabilité des processus et de la conformité des interventions effectuées sur les matières premières, les installations, les procédés, l'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration, la vérification des procédures de contrôle et de prévention, l'analyse des risques et des opportunités, le suivi des statistiques par rapport aux objectifs, etc.

Contrôle, évaluations et amélioration continue des performances QHSE Évaluer les résultats des performances QHSE à partir de l'analyse des retours d'expérience d'actions correctives et préventives. Améliorer régulièrement les performances QHSE.

Elaboration et pilotage de la politique RSE de l'organisation Pour mener cette activité à bien, le manager QHSE de l'entreprise doit faire le point de la situation à travers un audit et un diagnostic afin de cibler les besoins éthiques, les questions centrales, les mesures existantes, mais aussi les risques à anticiper... Ce diagnostic permet de prioriser les enjeux du développement durable, en visant un ou plusieurs ODD (objectifs de développement durable). Il met la politique de RSE mise en place de façon structurée en suivant les lignes directrices du référentiel de la norme volontaire ISO 26000.

Il identifie et cartographie les différentes attentes des parties prenantes de l'entreprise dans le but de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés dans une stratégie de responsabilité sociale. Il met en place un plan d'actions fixe des objectifs réalistes et ambitieux. Il rédige une charte pour formaliser et diffuser son engagement à travers des actions environnementales concrètes.

Sont attestées au titre des compétences transversales ou complémentaires :

- La communication et la promotion de la politique QHSE
- La mise en œuvre d'une communication orale et écrite en anglais professionnelle et fluide, y compris la rédaction de rapports et d'exposés de position, et la présentation et la publication de résultats de recherche.
- Le développement des relations interpersonnelles de qualité, gestion du temps et résolution de problème - La participation à des salons liés au secteur d'activité de l'entreprise (traitement des déchets, recyclage, énergies renouvelables...).
- La représentation de sa marque ou son entreprise en France et à l'étranger.
- La surveillance de concurrence pour rester à la pointe de la technologie.
- La rédaction des plaquettes et supports de communication qualité
- L'évaluation et le diagnostic de la situation de l'activité de l'entreprise au regard des exigences réglementaires et normatives applicables

Blocs de compétences

RNCP36633BC01 — Bloc 1: Elaboration et négociation de la politique QHSE

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire une analyse de contexte

de l'entreprise en posant un diagnostic LCAG de la situation interne sur le plan technique et éthique et externe de l'organisation afin de déterminer les principaux facteurs de risques, sociaux et financiers

Identifier les parties

intéressées, leurs besoins et leurs attentes afin de faire émerger les axes

stratégiques QHSE/RSE en lien avec les objectifs stratégiques de l'organisation

Elaborer l'architecture du système de management QHSE en lien avec les directions fonctionnelles afin de structurer la politique QHSE de l'entreprise en fondant son plan de mise en œuvre sur les exigences clés des référentiels (ISO 9001 V2015, 14001 V2015 et l'ISO 45001) et les outils qualité (Lean Management et Six-Sigma)

Formaliser la politique, le plan d'actions et les objectifs QHSE de l'organisation se traduisant par des critères de performance et des inducteurs de valeur afin de préparer la prise de décision stratégique de la direction générale et s'assurer de son engagement

Echanger avec un réseau de partenaires extérieurs et d'organismes tiers Médecin du travail, expert d'assurances, préfecture, Mairie, Dreal, Ddass, INRS, etc... afin d'intégrer les demandes et répondre aux sollicitations avec précision et diligence en lien avec la direction générale

Préparer et animer une revue de direction afin de négocier la politique, la stratégie et le budget annuel QHSE en impliquant le comité de direction dans la démarche d'organisation QHSE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée*

Cas pratique individuel

d'élaboration de l'architecture du système d'assurance QHSE en temps en temps limité à l'initiative de l'intervenant : analyse de contexte et d'identifications des enjeux et des parties-prenantes impliquées concernant une organisation de tous secteurs d'activités et de toutes tailles.

Dossier

non soutenu évalué par un professionnel manager QHSE et un formateur du bloc 1

Exercice pratique

Exercice pratique individuel d'élaboration d'un document unique (DUERP) en temps en temps limité à l'initiative de l'intervenant Dossier joint à la soutenance de l'exercice pratique

Exercice pratique

Exercice pratique de préparation à une revue de direction

Soutenance individuelle globale des dossiers et exercices pratiques du bloc 1

devant un jury de 2 personnes, un professionnel manager QHSE et un formateur du bloc 1 d'une durée de 45mn

- Les modalités d'évaluation sont adaptées en fonction de chaque situation de handicap dans laquelle pourrait se trouver le candidat à partir d'une évaluation individualisée et coordonnée par le référent handicap de l'AIPF en lien avec les services compétents. Ces aménagements anticipent les adaptations possibles du futur poste de travail du candidat.

RNCP36633BC02 — Elaboration et déploiement du système de management QHSE

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre de manière cohérente et efficace, la stratégie QHSE la mieux adaptée afin de contribuer au développement de l'entreprise dans le cadre de sa politique générale

Etablir une cartographie fonctionnelle des processus QHSE afin de décrire avec précision et exhaustivité les interactions entre les processus internes et les processus externalisés

Elaborer le manuel qualité- recueil des

procédures, consignes et indicateurs QHSE nécessaires pour évaluer, analyser et piloter la performance de démarche d'assurance qualité, de sécurité et d'environnement

Réaliser les dossiers de certification/homologation produits/processus (EI/FAI/DVI, PPAP, ...) regroupant l'ensemble des documents validés par le comité de qualification à chaque étape du projet afin de constituer la mémoire qualitative du produit/processus

Inscrire l'activité de l'entreprise dans le cadre du référentiel général d'amélioration de la l'accessibilité (RGAA) en intégrant les dispositions, formations et adaptations nécessaires pour assurer l'accessibilité aux lieux, services et activité à toute personne en incapacité temporaire ou permanente dans l'entreprise

Rédiger (/piloter la rédaction) et faire vivre la documentation du système de management QHSE afin d'assurer l'amélioration du fonctionnement et la mise en œuvre des actions d'amélioration selon la méthodologie du cycle PDCA

Assurer la veille règlementaire et technologique à l'écoute des exigences clients afin d'assurer le maintien des certifications ISO 9001/ ISO 14001/ ISO 45001 ou des homologations de produits et de garantir la continuité des activités de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée*

Dossier pratique d'élaboration d'un système de management QHSE, de mise en place d'indicateurs ainsi que de son management opérationnel en groupe de 3/4 personnes Le

choix de l'Organisation de tous secteurs d'activité est à l'initiative de l'intervenant. Travail

effectué sous la supervision de l'intervenant. Travail effectué en temps limité. Dossier

évalué à l'écrit et soutenu devant un jury composé de 2 personnes, un professionnel manager QHSE un formateur du bloc 2, d'une durée de 45 mn.

- Les modalités d'évaluation sont aménagées en fonction de chaque situation de handicap dans laquelle pourrait se trouver le candidat, à partir d'une évaluation individualisée coordonnée par le référent handicap de l'AIPF en lien avec les services compétents. Ces aménagements anticipent les adaptations possibles du futur poste de travail du candidat.

RNCP36633BC03 — Management opérationnel de la Qualité et de la Sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Engager les parties-prenantes internes QHSE de l'organisation afin d'atteindre les objectifs fixés

Identifier, créer et organiser les formations QHSE nécessaires en lien avec les services RH afin de s'assurer que l'ensemble du personnel est sensibilisé aux problématiques QSHE et met en œuvre les bonnes pratiques

Analyser les non-conformités et événements indésirables QHSE afin d'identifier et d'intervenir sur les causes et implémenter des plans d'actions correctives Organiser

et animer des groupes de travail pour améliorer durablement les processus de l'organisation avec les outils adaptés

Réaliser les analyses de risques professionnels (DUER, RPS, risque chimique, accidentologie et REX...) ou liés à la sous-traitance afin d'éliminer ou réduire le niveau de risques en mettant en place des mesures de prévention adéquates et en faisant respecter les consignes de sécurité

Réaliser une analyse HACCP afin de garantir la sécurité des produits entrants dans la chaîne de production (alimentaire, chimique et médicale...). Réaliser la traçabilité induite par chaque type de produits/services

Mettre en place une organisation dédiée à la gestion des situations d'urgence ou de crise afin de coordonner la gestion des urgences et secours et évaluer l'efficacité des réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée*

Dossier pratique

en groupe de 3/4 personnes de mise en place d'un plan d'organisation managérial QHSE

Le

choix de l'Organisation de tous secteurs d'activité est à l'initiative de l'intervenant. Travail

effectué sous la supervision de l'intervenant.

Travail

effectué en temps limité et soutenu individuellement devant un jury de 2 personnes, un professionnel Manager QHSE et un formateur du bloc 3.

Soutenance d'une durée de 1h00

- Les modalités d'évaluation du bloc sont adaptées en fonction de chaque situation de handicap dans laquelle pourrait se trouver le candidat à partir d'une évaluation individualisée et coordonnée par le référent handicap de l'AIPF en lien avec les services compétents. Ces aménagements anticipent les adaptations possibles du futur poste de travail du candidat.

RNCP36633BC04 — Mise en œuvre et pilotage d'un système de management de l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Mener une

analyse environnementale et définir des AES (aspects environnementaux significatifs) afin d'élaborer le

système de management environnemental le plus adapté

Définir et déployer une veille sur la réglementation

spécifiquement liée à l'environnement permettant d'assurer la conformité réglementaire de l'organisation

Piloter une démarche d'éco-conception des produits et services

afin de répondre à l'obligation réglementaire et s'engager dans la transition écologique vers des solutions de déconstruction

Concilier prévention et gestion des déchets dans une optique

d'économie circulaire afin d'améliorer la compétitivité de l'entreprise, grâce à la réduction de ses coûts liés à la consommation de ressources et à la valorisation des déchets recyclables.

Gérer les déchets et externalités négatives des activités

économiques et industrielles en conformité avec la réglementation française afin de limiter les nuisances et les risques liés

Mettre en œuvre une démarche Green IT en animant et formant le

personnel à la mesure des indicateurs de performance afin de réduire

l'empreinte environnementale et sociale de l'activité informatique et numérique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée*

Dossier pratique en groupe de 3/4 personnes de mise en place d'un plan d'organisation managérial QHSE

Le choix de l'Organisation de tous secteurs d'activité est à l'initiative de l'intervenant. Travail effectué sous la supervision de l'intervenant.

Travail effectué en temps limité et soutenu en groupe devant un jury de 2 personnes, un professionnel Manager QHSE et un formateur du bloc 4. Soutenance d'une durée de 1h00

- Les modalités d'évaluation du bloc sont adaptées en fonction de chaque situation de handicap dans laquelle pourrait se trouver le candidat à partir d'une évaluation individualisée et coordonnée par le référent handicap de l'AIPF en lien avec les services compétents. Ces aménagements anticipent les adaptations possibles du futur poste de travail du candidat.

RNCP36633BC05 — Contrôle, évaluation et amélioration continue des processus QHSE

LISTE DE COMPÉTENCES

Planifier et réaliser des audits internes d'évaluation afin de fournir l'assurance que les processus de gestion des risques, de gouvernance et de contrôle interne d'une entreprise fonctionnent efficacement.

Gérer

le suivi des contrôles réglementaires périodiques, analyser les résultats QHSE afin de proposer les plans d'actions nécessaires pour atteindre les objectifs Participer activement aux enquêtes et analyses des événements QHSE Piloter l'évolution et le suivi des indicateurs QHSE afin de garantir l'efficacité du système

Suivre

les audits externes et assurer l'interface avec les organismes certificateurs/accréditeurs afin de faciliter leurs interventions et répondre à leurs sollicitations avec pertinence et diligence Dresser le bilan des résultats et travailler sur les écarts constatés à l'issue des audits et visites qualité (écarts, point de non-qualité et déviations ...) afin de procéder aux actions correctives nécessaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique *

Exercice

pratique de planification des audits et de gestion des résultats réalisé en binôme à l'initiative du candidat en temps limité et non soutenu oralement concernant une organisation de tous secteurs d'activités et de toutes tailles

Cas pratique

Critères C5.3 à C5.4 Cas pratique de pilotage et de préparation/facilitation des interventions des organismes extérieurs.

Cas

pratique à l'initiative du candidat en temps limité et non soutenu, concernant une organisation de tous secteurs d'activités et de toutes tailles

Exercice pratique

Critères 5.5 Exercice pratique individuel

d'analyse et des résultats d'audits et plan d'actions associé.

Exercice

à l'initiative de l'intervenant ou du candidat en temps limité et non soutenu concernant une organisation de tous secteurs d'activités et de toutes tailles

- Les modalités d'évaluation du bloc sont adaptées en fonction de chaque situation de handicap dans laquelle pourrait se trouver le candidat à partir d'une évaluation individualisée et coordonnée par le référent handicap de l'AIPF en lien avec les services compétents. Ces aménagements anticipent les adaptations possibles du futur poste de travail du candidat.

RNCP36633BC06 — Elaboration et pilotage de la politique RSE de l'organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir une politique RSE intégrant les leviers historiques et actuels d'engagement de l'organisation afin de mettre en œuvre un plan d'action cohérent avec les valeurs de l'entreprise et les enjeux ciblés

Définir et déployer la stratégie, le contenu et les axes des programmes de partenariats à partir des objectifs poursuivis par l'organisation

Soutenir une démarche Achats Responsables conciliant performance achat et enjeux RSE en lien avec les fonctions achats et supply chain au regard des coûts complets

Promouvoir les démarches d'excellence, de performance et de responsabilité sociétale dans l'organisation ainsi qu'auprès des différentes parties prenantes en inscrivant l'ensemble des activités de l'entreprise dans le cadre du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA)

Analyser et mesurer la politique RSE de l'entreprise à travers les indicateurs de performance (IPS) et (GRI) afin d'évaluer son impact et son efficacité

C

Dialoguer avec les instances représentatives du personnel, communiquer avec les parties prenantes internes et externes et alerter la direction suivant les niveaux de risques des sujets traités afin d'entretenir l'image et notoriété de l'organisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée*

Dossier pratique en groupe de 3/4 personnes
d'élaboration et de mise en place d'une politique RSE

Le choix de

l'Organisation de tous secteurs d'activité est à l'initiative de l'intervenant. Travail effectué

sous la supervision de l'intervenant.

Travail effectué

en temps limité et soutenu en groupe devant un jury de 2 personnes, un professionnel Manager QHSE et un formateur du bloc 6. Soutenance d'une durée de 1h00

- Les modalités d'évaluation du bloc sont adaptées en fonction de chaque situation de handicap dans laquelle pourrait se trouver le candidat à partir d'une évaluation individualisée et coordonnée par le référent handicap de l'AIPF en lien avec les services compétents. Ces aménagements anticipent les adaptations possibles du futur poste de travail du candidat.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dès lors qu'une entreprise atteint une certaine taille, ou encore qu'elle travaille avec des matériaux potentiellement dangereux (produits biologiques, machines industrielles, etc.) ou présentant un risque pour les parties prenantes internes et/ou externes, il y a souvent une équipe de QHSE au sein de la structure. La fonction QHSE est transversale dans une entreprise, et on peut observer que quasiment chaque strate de la hiérarchie à son rôle à jouer dans ce domaine.

Le manager QHSE groupe possède généralement une équipe de taille relativement importante, avec parfois plusieurs intermédiaires hiérarchiques et correspondants locaux dans différents pays. Son implication internationale est souvent très forte et ses déplacements nombreux. Il assure la cohérence globale de la politique QHSE de l'entreprise et en garantit l'adéquation par rapport à sa stratégie globale. Son implication dans les phases de négociation des dossiers d'envergure cruciaux pour le développement du groupe est requise.

- Le manager QHSE opérant sur un site (pays ou usine) possède une exposition internationale plus limitée. Il est partie-prenante dans la définition de la stratégie de l'entreprise, en assure le relais au sein de son entité. Selon les cas, il peut ne gérer qu'une partie du périmètre QHSE initial.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le manager QHSE peut avoir différentes appellations en fonction de l'organisation dans laquelle il exerce et de son

périmètre métiers, à savoir :

Manager des risques/ Manager des risques industriels

Manager sécurité et gestion des risques /Manager Qualité et gestion des risques

Consultant Qualité Sécurité Environnement

Consultant Gestion/Prévention des risques professionnels

Chargé de gestion des risques

Auditeur Qualité/Auditeur Sûreté et Sécurité

Ingénieur QHS/Environnement et développement durable/RSE

Avec un périmètre Groupe ou dans une grande entreprise, les appellations sont généralement les suivantes :

Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement / Responsable Qualité Sécurité Environnement

Responsable QHSE & RSE animateur QHSE/QSE

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 491 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 009
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour intégrer la formation en 1^{ère} année, il faut être titulaire d'un niveau bac+3 ou d'une certification professionnelle de Niveau 6, obtenu de préférence en école de commerce, d'ingénieur ou dans une filière scientifique ou technologique.

Soit, être titulaire d'un diplôme de niveau immédiatement inférieur et justifier d'une expérience significative d'au moins trois ans dans un domaine voisin de la QHSE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE

le jury est composé de 5 personnes

- Qualité du (de la) président(e) du jury : Le président du jury est un représentant du monde professionnel, manager QHSE ou consultant. Il est désigné par le Président de l'AIPF ou son représentant - 2 représentants de l'AIPF dont le directeur de l'école (AIPF-IET) - 2 professionnels extérieurs à l'école (Responsable/manager ou Directeur QHSE/QSE/RSE)
- Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 60 % employeurs et 40 % salariés

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

le jury hors VAE est composé de 5 personnes

- Qualité du (de la) président(e) du jury : Le président du jury est un représentant du monde professionnel, manager QHSE ou consultant. Il est désigné par le Président de l'AIPF ou son représentant - 2 représentants de l'AIPF dont le directeur de l'école (AIPF-IET) - 2 professionnels extérieurs à l'école (Responsable/manager ou Directeur QHSE/QSE/RSE)
- Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 60 % employeurs et 40 % salariés

COMPOSITION DU JURY — VAE

le jury VAE est composé de 5 personnes

- Le président du jury (représentant AIPF)
- 1 représentant de l'AIPF (IET-AIPF)
- 3 professionnels extérieurs à l'école Responsable/Manager ou Directeur QHSE/QSE/RSE

En veillant à la mixité hommes/femmes

v Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 60 % (3/5)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 932 €
Selon la branche	8 000 € – 10 060 €

Prise en charge	Branches concernées
8 932 €	Valeur par défaut · 183 branches
10 060 €	CPNE Casinos, CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE Personnel navigant technique des exploitants d'hélicoptères, CPNE Transport aérien : personnel au sol, CPNE autoroutes
8 696 €	CPNE FP Commerce de Détail de l'Horlogerie Bijouterie, CPNEFP Commerce succursaliste de la Chaussure, CPNEFP Commerce à distance, CPNEFP Grands Magasins/ Magasins Populaires, CPNEFP Import-Export
9 000 €	CPNE chimie, CPNEFP des industries des tuiles et briques
9 384 €	CPNE Industrie pétrolière
9 066 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
9 005 €	CPNE FP Branche des magasins du Bricolage
8 863 €	CPNE de la branche de la Distribution Directe
8 813 €	CPNEFP Professions de la Photographie
8 775 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
8 712 €	CPNEF de l'audiovisuel
8 600 €	CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet
8 500 €	CPNEFP de la métallurgie
8 000 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	01/07/2022
-------------------------	------------

Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/07/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	10	0	100 %	90 %
2018	9	0	100 %	100 %
2017	9	0	100 %	100 %
2016	6	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41413

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36633/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	67 %
Période	04/2024 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	19 996 €
Coût moyen par dossier	4 999 €
Durée moyenne	111 h
Période	01/2024 – 08/2024
France compétences	57 %
France Travail	38 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.